

## **REUNION DU 28 FEVRIER 2020 A 18 HEURES 30**

L'an deux mille vingt, le vendredi 28 février à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de NADAILLAC DE ROUGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CHASTRUSSE Francis, Maire.

Date de la convocation : 22 février 2020

Présents : Mme Michèle FAVORELLE, M. David FINK, M. Didier LAJUGIE, M. Jean-Jacques LAJUGIE, Mme Nathalie LEYDIS, M. Moïse NOYER.

Absents : Mme Eliane PRUNIERE, M. Christophe BARROT, Mme Audrey MARTIN.

Mme Michèle FAVORELLE est élue secrétaire de séance.

### **Ordre du jour** :

- Approbation PV de la réunion du 7 décembre 2019
- Désignation d'un secrétaire de séance

- 1°) Approbation des statuts AGEDI
- 2°) Avancement de grade de Jean-Claude GILET
- 3°) Service médecin CDG >> demande à la MSA
- 4°) Votes des comptes administratifs 2019
- 5°) Vote compte de gestion
- 6°) Questions diverses.

M. le Maire demande à rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Si Jean-Claude GILET change de grade, il faut créer un poste "d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe"
- Dominique Classe part en retraite le 1<sup>er</sup> juillet, il faut créer un poste pour que quelqu'un travaille en doublon avec elle pendant 2 ou 3 mois, ce qui entrainera deux salaires pendant cette durée.

### **1°) Approbation des statuts AGEDI**

Pour rappel, l'association AGEDI, est notre prestataire de logiciel informatique, Ils modifient leurs statuts ils passent de syndicat mixte fermé à syndicat mixte ouvert, par conséquent l'article 3 des statuts se trouve modifié. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la modification de statuts.

### **2°) Avancement de grade de Jean-Claude GILET**

Les états de service de notre agent technique Jean-Claude Gilet, lui permettait un avancement de grade au poste d'adjoints technique de première classe.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable, à ce changement de grade

### **3°) Service médecin CDG >> demande à la MSA**

Le maire expose à l'assemblée, que le CDG n'est plus en mesure d'assurer le service de médecine de travail. Nous allons demander à la MSA, si elle peut assurer ce service.

### **4°) Votes des comptes administratifs 2019**

Le maire expose à l'assemblée les dépenses et les recettes réalisées au cours de l'année 2019, voir tableau en annexe.

A l'issu de cette présentation, monsieur le Maire quitte les lieux, et Madame Michèle FAVORELLE première adjointe propose le vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable sur les comptes

administratifs de la commune et du lotissement.

**5°) Vote du compte de gestion**

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve les comptes de gestions, présentés par Madame COGNE, Trésorière.

**6°) Questions diverses**

La trésorière a préparé une convention, elle souhaiterait que nous la signions, avec l'école de PAYRAC, mais elle inclut des frais d'investissement, aussi nous ne sommes pas d'accord.  
Ce projet de convention, doit être revu.

Cauvaldor veut instituer une régie pour la voirie.

Elle inclurait le curage des fossés, les marquages au sol, ...

Nous ne souhaitons pas y adhérer, nous préférons garder M. PAGES.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20 heures 30.